

## **Procès-verbal**

### Conseil d'institut de l'INSPE de l'académie de Strasbourg

**Séance du lundi 22 septembre 2025**

#### **ORDRE DU JOUR :**

Point soumis au vote
Point d'information

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2025**
- 2. Information du Directeur et du Président du conseil**
- 3. Formations**
  - 3.1. Projet de dossier d'accréditation de la licence « Professorat des Ecoles »**
  - 3.2. Renouvellement DU coordination de projets ou d'équipes en action sociale ou medico-sociale**
- 4. Référentiel 2025/2026**
- 5. Validation des modifications du règlement intérieur**
- 6. Conventions**
  - 6.1. ESEIS**
- 7. Associations INSPE**
  - 7.1. Cyclope : Demande de changement de domiciliation de l'association**
- 8. Divers**

#### **ETAIENT PRESENTS :**

- 1) Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'institut et des usagers**
  - a) Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés**  
Philippe CLERMONT, Anemone GEIGER-JAILLET
  - b) Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés**  
Jean-Luc DENNY
  - c) Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur**  
Thierry ROHMER
  - d) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**  
Nicolas COPPENS
  - e) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**  
Olivier DELFORGE
  - f) Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'INSPE, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation**

## 2) Représentants de l'Université de Strasbourg

/

## 3) Personnalités extérieures

### a) Représentant du conseil régional

/

### b) Personnalités désignées par le recteur d'académie

Cédric BAILLET, Olivier DELARUE, Anne-Laure MATTERN, Céline MOUROT-STORCK, Patricia MULLER, Emmanuelle PERNOUX

### c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire

Alain DIETERLEN

### d) Personnalités désignées par les membres du conseil

Baptiste MELGAREJO

### Membres avec voix consultative et invités :

Bertrand BULTINGAIRE, François GAUER, Éric TISSERAND

### Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

### AVAIENT DONNE PROCURATION :

Nathalie BERTRAND	Thierry ROHMER
Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM	Nicolas COPPENS
Olivier MENTZ	Thierry ROHMER
Marjorie ROUGIER	Olivier DELFORGE

### ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Céline CROCEZZO, Léo FACONNIER (titulaire), Johann-Wolfgang MERTZ (suppléant), Carine MULLER (suppléant), Frédéric STEMLER (suppléant), Aubanelle RODRIGUEZ (suppléant), Samir SALEM (titulaire), Mathilde SALOMON (titulaire), Irène WEISS

La séance débute à 9h20.

Olivier Delarue donne lecture des procurations.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2025

**Le procès-verbal de la séance du 6 juin 2025 est adopté.**

**18 votants : 17 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention**

## 2. Information du Directeur et du Président du conseil

### ■ 2 représentants de l'Université de Strasbourg

La nouvelle équipe de présidence de l'Unistra a procédé à la nomination de 2 nouveaux représentants à notre conseil d'institut. Il s'agit de :

- Rachel Schurhammer, Vice-présidente en charge de la formation
- Hervé Berviller, Vice-président délégué « Offre de formation, qualité des formations »

### ■ Point sur les postes RH

#### ○ Nomination dans le corps des professeurs des universités à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 (repyramidage) :

- Latisha Mary, en 11<sup>ème</sup> section
- Najoua Mohib, en 70<sup>ème</sup> section

#### ○ Recrutements 2 postes sur Galaxie : EIPS et PE

Lors de la dernière séance du conseil, parmi les postes présentés au dialogue de gestion en juin dernier (et donc validés et votés par le conseil d'institut) figuraient 2 postes : 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré :

- 1 poste de PREC (2648 ; Galaxie) pour accompagner la mise en place de la licence PE et qui servira à stabiliser une collègue actuellement sur 2 ½ temps partagés sur le site de Colmar. Le poste PREC a d'ores et déjà été discuté et favorablement arbitré par la DASEN 68 et la Secrétaire Générale du Rectorat.
- 1 poste 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré (2646 ; Galaxie) sur la thématique de l'éducation inclusive, suite à un départ à la retraite. Un recrutement provisoire est en cours pour 2025/2026.

Ces deux postes ont obtenu un accord favorable de l'Unistra et ont été publiés immédiatement sur Galaxie (fin le 23/10). Le processus de recrutement se tiendra entre la mi-novembre et la mi-décembre

#### ■ Départ de Bertrand Bultingaire

Notre directeur des services de l'INSPÉ, Bertrand Bultingaire, quittera ses fonctions pour rejoindre l'IUT de Saint-Dié à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

Le profil de poste a été publié. Les candidats retenus, parmi les nombreuses candidatures reçues, seront auditionnés par François Gauer, Valérie Gibert et une collègue de la DRH.

A noter également le changement d'appellation pour tous les responsables administratifs de l'université : « directeurs des services de composante ».

#### ■ Elus étudiants au conseil d'institut : renouvellement total des membres étudiants en décembre 2025

Le mandat des étudiants est de 2 ans. Les dernières élections se sont déroulées en 2023.

Les prochaines élections se dérouleront du mardi 2 décembre au jeudi 4 décembre 2025 par voie électronique.

#### ■ Elections partielles collège B : remplacement de Najoua MOHIB

Ces élections font suite à la nomination dans le corps des professeurs des universités (PU) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 de Najoua Mohib

Ce changement de grade met fin à son mandat exercé au titre du collège B au sein de ce conseil. Le poste est donc vacant.

Des élections, à l'urne, se dérouleront les 3 et 4 novembre prochain.

#### ■ Conseil d'Institut membre parmi les personnalités extérieures, désignées par les membres CI : démission de Célia Bosse

Démission de Célia Bosse suite à sa prise de nouvelles fonctions au sein de l'université de Strasbourg.

Un appel à candidature sera effectué dans les prochains jours.

#### ■ Point sur le bâtiment – Campus Meinau

Bertrand Bultingaire rappelle que cela fera bientôt un an que la « 2<sup>ème</sup> tranche » a été livrée. La finalisation s'est faite tant bien que mal, quelques problèmes électriques restant à régler (notamment dans l'amphi) et quelques finitions sont à terminer.

L'aménagement du parvis et de la zone portail devraient se faire durant les congés de la Toussaint.

Des inquiétudes légitimes portaient sur la « fan zone » du stade de la Meinau et sur la préservation de l'accès à nos locaux. La direction de l'INSPÉ rappelle la nécessité d'accéder à nos espaces et demande à être informée et associée à la réflexion et à l'avancement des travaux. Le parking extérieur a cependant vocation à disparaître pour être déporté de l'autre côté de l'avenue, ce qui était prévu dès le départ.

Le CROUS va pouvoir installer un service de restauration sur notre site. Guillaume KUHLER, Directeur adjoint du Crous de Strasbourg, est venu le 11 septembre dernier, présenter le projet et informe qu'il suit ce dossier de très près. Ce projet bénéficie d'une subvention de l'État, il est devenu un projet prioritaire et phare depuis que notre site a été reconnu comme situé en « zone blanche ». Nous bénéficierons de 3,5 ETP sur place.

Les associations étudiantes ont été invitées le 11/09 et sont associées à cette réflexion.

### ■ Cérémonie de diplômes des masters

Elle se déroulera le 29 novembre prochain à 15h au Palais universitaire.

Les premiers mails ont été envoyés pour inviter les étudiants et personnels à se prononcer sur leur participation.

Les membres de ce conseil seront également invités.

### ■ L'@telier

Il succède à la « Fabrique ». Il a été inauguré officiellement en juin dernier. Nous souhaitons en faire un endroit d'accueil convivial qui propose des outils et un encadrement autour des pratiques pédagogiques.

## 3. Formations

### 3.1. Projet de dossier d'accréditation de la licence « Professorat des Ecoles »

François Gauer rappelle que nous attendions cette licence depuis longtemps. La première phase, qui s'est déroulée en juin dernier, avait consisté à déposer un projet unique avec tous les établissements partenaires de l'académie de Strasbourg. Nous entrons à présent dans la deuxième phase, plus détaillée et plus concrète, avec quatre éléments principaux : une présentation opérationnelle, l'articulation avec la dimension recherche, la mise en place des semaines de stages et les moyens humains prévus.

Si le cadrage national est scrupuleusement respecté, cela n'empêche pas une certaine marge de liberté et d'innovation. En particulier, le projet déposé prévoit que cette mention :

- S'articule avec d'autres mentions et permette des passerelles entrantes et sortantes.
- Mette en avant également nos spécificités régionales et transfrontalières,
- Revendique un ancrage dans une démarche universitaire et d'amélioration continue
- Mette en œuvre des pratiques pédagogiques dynamiques.

Dans la logique des projets PPPE, cette mention, par ses différents parcours, confèrera une identité différenciante aux lauréats pour qu'ils puissent, par exemple, être force de proposition au sein de leurs futures équipes pédagogiques pour animer des projets transversaux dans le champ disciplinaire choisi (majeure disciplinaire). Ainsi les parcours seront disciplinairement parlant construits autour d'un triptyque : le français, les mathématiques et une autre identité qui renvoie à une discipline qui fait fondamentalement partie de l'enseignement en école (pour l'Unistra : sciences, sport et santé, histoire et géographie, lettres et arts, bilinguisme et deux parcours supplémentaires à l'UHA s'articulant autour d'un parcours franco-allemand pour l'un et autour des lettres/l'histoire/SHS pour l'autre).

Cette structuration en parcours au sein d'une mention unique facilitera les passerelles entrantes et sortantes avec d'autres mentions de licences liées à la majeure disciplinaire et portées par l'Unistra ou l'UHA. Nous concentrerons les enseignements de cette majeure en L1 et, dans une moindre mesure, en L2 afin de faciliter ces passerelles. En effet, l'année de L1 sera considérée comme une année de détermination. Les stages en écoles élémentaire et maternelle proposés en L1 permettront aux étudiants de la mention professorat des écoles de valider ou non leur orientation professionnelle. Des passerelles entrantes et sortantes seront possibles en fin de S1 ou de S2.

Par ailleurs, tous les enseignements s'appuieront sur le contenu de travaux de recherche et s'y réfèreront explicitement. Ils devront être prétexte pour former les étudiants à la démarche universitaire, celle qui forme à une rigueur de raisonnement, et qui est avant tout une école à penser pour former de futurs professionnels qui sauront exercer une analyse réflexive sur leurs actions et ainsi entrer pour toute la durée de leur carrière dans une démarche d'amélioration continue. Les stages sont pensés comme des pivots de la formation et sont fortement articulés avec les enseignements des blocs 2, 3 et 4 (tous intégrés dans une seule UE à laquelle sont justement rattachés les stages) ainsi qu'avec les enseignements du bloc 1. La maquette est conçue pour que les stages entrent en résonance avec les contenus d'enseignements

François Gauer tient à remercier tout particulièrement tous les partenaires de ce projet très complexe.

Éric Tisserand invite l'assemblée à consulter le document Excel qui vient d'être déposé dans l'espace Ernest et qui montre la logique globale présente et détaille la maquette générique.

Ce dossier sera soumis prochainement en CFVU puis au CA de l'université.

François Gauer indique enfin que le ministère n'a annoncé aucun moyen supplémentaire à notre disposition, ni financier, ni en ressources humaines, pour mettre en œuvre cette réforme. Pourtant il y a création de nouveaux

enseignements. Cette réforme devrait coûter environ 5 ETP supplémentaires. Les 50% de participation d'enseignants du terrain (sur 5 ans), en lieu et place des 33% actuels sur 2 ans, supposeraient que le potentiel augmente de quatre fois, ce qui nous met dans une vraie difficulté.

Il faudra voir comment nous pouvons utiliser les moyens des uns et des autres et les mettre en commun de la manière la plus astucieuse possible pour converger vers l'objectif à atteindre.

Éric Tisserand alerte sur la nécessité d'une vraie reconnaissance du statut des enseignants à temps partagé qui n'ont pas les mêmes opportunités de carrière actuellement que les collègues affectés à 100% dans le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>nd</sup> degré. Si la situation n'évolue pas, nous aurons du mal à recruter ces enseignants.

Marie Rogler, adjointe du DASEN 67 pour le premier degré, informe l'assemblée de la mise en place d'un groupe de travail pour faire face à ce problème de ressources.

Emmanuelle Pernoux ajoute qu'il faut réfléchir en termes de continuum de formation et au bon usage des compétences de chacun. Un nouveau directoire s'est mis en place récemment avec les différents partenaires.

Nicolas Coppens, en tant que représentant des enseignants à temps partagé, confirme la difficulté de ce statut.

Enfin, Éric Tisserand souligne que dans notre académie, ce sont les enseignants à temps partagé dans le second degré qui portent les diplômes, ce qui est une vraie reconnaissance institutionnelle.

Philippe Clermont s'interroge sur la question des personnels, les enseignants à temps partagé mais aussi les enseignants en poste à l'INSPÉ, les équipes de recherche et les redéploiements à opérer. La question des services est déjà une vraie préoccupation, certains profils pourraient être amenés à disparaître. Attention à ne pas déséquilibrer un système déjà fragilisé. Il souhaite également des précisions sur les modalités de calcul des capacités d'accueil et rappelle que les étudiants sont très vigilants sur cette question et ne souhaitent pas les voir diminuer. Enfin, il souhaite des éclaircissements sur le terme de « fast-track ».

Conformément au projet de décret, les étudiants de cette licence pourront être dispensés des épreuves écrites du CRPE sous certaines conditions.

François Gauer répond ensuite aux autres questions de Philippe Clermont. Les capacités d'accueil correspondent au nombre de places sur *Parcoursup* actuellement ouvertes. Il n'est pas question de diminuer le nombre d'enseignants chercheurs impliqués dans la formation ou affectés à l'INSPÉ, c'est l'identité universitaire de la formation qui est en jeu. Il précise que c'est pour lui une priorité, et que la direction fera pour le mieux pour trouver une solution qui réponde à cette exigence identitaire et au cadrage national. Éric Tisserand, à titre personnel, tient également à soutenir la situation des PRAG.

**Le projet de dossier d'accréditation de la licence « Professorat des Ecoles » est adopté à l'unanimité.**

**18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

### **3.2. Renouvellement DU coordination de projets ou d'équipes en action sociale ou medico-sociale**

Cette formation est portée par le SFC (Service Formation Continue de l'Université de Strasbourg) et existe depuis plus de 10 ans, il s'agit d'un renouvellement.

**Le renouvellement DU coordination de projets ou d'équipes en action sociale ou medico-sociale est adopté à l'unanimité.**

**18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

## **4. Référentiel 2025/2026**

Il s'agit de répartir les enveloppes pour pilotage et charges de missions en fonction des textes de cadrage de l'université. La répartition proposée correspond à une mise à jour intégrant des changements d'intitulés et des effectifs des étudiants pour l'année 2025/2026.

**Le référentiel pour la rentrée 2025/2026 est adopté.**

**18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

## 5. Validation des modifications du règlement intérieur

François Gauer présente les modifications du règlement intérieur, principalement celles qui concernent la composition et les prérogatives des commissions.

La « Commission des enseignements et de l'innovation pédagogique » a été renommée « Commission des enseignements et des initiatives pédagogiques ». Une évolution de ses prérogatives et son fonctionnement est souhaitable. Elle instruisait surtout des demandes de subvention pour des projets pédagogiques. Nous voulons en faire une instance plus présente dans l'instruction des dossiers et de la politique des enseignements de la composante. Cette commission travaillera aussi sur les MECC, les suivis des conseils de perfectionnement et de démarche qualité, sur l'évaluation des formations, la gestion des heures complémentaires, etc. Elle sera élargie à tous les responsables de mentions et de parcours.

Pour la « Commission recherche et vie scientifique », il s'agira de renforcer l'animation de la vie scientifique et de faire le pendant avec la « commission des enseignements et des initiatives pédagogiques ».

La « commission personnels et moyens » n'instruira plus les données relatives aux postes d'enseignants, puisqu'ils seront discutés dans les commissions évoquées ci-dessus.

La « commission insertion professionnelle » est supprimée, ses missions doivent vivre au sein des diplômes.

Philippe Clermont salue cette initiative mais cela lui semble à la fois intéressant et ambitieux, car les données ne sont pas disponibles dans les délais de fonctionnement de ces commissions.

François Gauer indique que c'est un travail de longue haleine, mais qu'il est possible si on le fait avec les collègues et s'ils en voient l'intérêt pour eux-mêmes et pour leur discipline. Les outils de pilotage et de suivi doivent permettre d'instruire de façon plus transparente et partagée les dossiers pour gagner en efficacité, et s'inscrire dans une prospective pluriannuelle.

**Les modifications du règlement intérieur sont adoptées.**

**18 votants : 17 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention**

## 6. Conventions

### 6.1. ESEIS

Cette convention de coopération est liée à celle du DU (Diplôme Universitaire) votée en point 3.2.

**La convention est adoptée.**

**18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

## 7. Associations INSPÉ

### 7.1. Cyclope : Demande de changement de domiciliation de l'association

Cette association était domiciliée anciennement au « 7 rue de l'Université ». Elle représente les étudiants du M2 du parcours « médiation scientifique ». Toutes les formations et les personnels de l'ex Faculté de Sciences de l'éducation sont à présents « rapatriés » sur le campus de la Meinau.

**La demande de changement de domiciliation de l'association Cyclope est adoptée.**

**18 votants : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

## 8. Divers

Néant.

La prochaine séance du Conseil d'institut se déroulera le 17 novembre 2025.

La séance est levée à 11h40.


Fait à Strasbourg, le 17 novembre 2025

Le Directeur de l'INSPÉ



François GAUER

Le Président du conseil



Olivier DELARUE